



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2010

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil dix, le quatorze juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – Mme M. LAFFORGUE – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – Mme A. TRUTIE de VAUCRESSON – Mme M. FLEURY – Mme D. REDSTONE – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. C. TORRE – M. R. ZALLIO – Mme MC. BARTHES – Mme M. REUZE – Mme C. GAUTHIER.

Absents représentés

Mme MM. SALLES par M. G. GEOFFROY - Mme C. DECLERCK par Mme J. FOURGEUX - Mme C. EYMARD-ANDRY par M. C. DELPUECH - M. P. RACINE par M. P. SEDARD - M. B. DURAND par Mme M. LAFFORGUE – M. JL. COMBES par M. C. GHIS – Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD – M. F. ANDRE par Mme M. REUZE.

Absents :

/

M. C. TORRE a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE l'utilisation du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile de France pour 2009.
- ADOPTE la révision de la tarification particulière pour l'accueil du personnel des douanes à la restauration municipale.
- FIXE la tarification du séjour d'été des Animations de Quartier 2010.
- APPROUVE l'attribution de subventions à des associations locales.
- ADOPTE l'octroi de subventions communales dans le cadre du dispositif « Pass Foncier » pour 22 constructions comprises dans le programme de logements du groupe ARC situé rue du Chêne.
- APPROUVE les modifications du tableau des effectifs du personnel communal.
- ADOPTE les règlements de fonctionnement du foyer vestiaires Alain Mimoun et de la salle polyvalente des terrains Couderc.
- APPROUVE la modification des règlements des crèches municipales, halte-garderie et règlement des assistantes maternelles.
- APPROUVE la modification du règlement du Pôle Animation Jeunes dans l'attente de la réalisation d'une nouvelle structure 16-20 ans à République.
- APPROUVE la modification de la charte de fonctionnement et du règlement intérieur des conseils de quartiers.
- APPROUVE les modifications du règlement intérieur du secteur adultes du Centre d'Activités Sociales Trait d'Union.
- ADOPTE la convention d'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement (FSL) départemental – renouvellement 2010.
- DONNE acte de la communication du rapport d'activités 2009 du San de Sénart.
- ADOPTE le traité d'exploitation du Marché – nouvelles conditions financières

Guy GEOFFROY
Député Maire

